

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 15 février 2017

N° 24

Objet : Régie des Thermes de Digne les Bains à personnalité morale et autonomie financière
Election des membres du conseil d'administration

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le quinze du mois de février à seize heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le neuf du mois de février 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : SUZOR Pierre

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis(jusqu'au rapport n°23), BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAREL Serge(jusqu'au rapport n°22), CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n°23), CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia , GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick , MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle , NEBES Sandrine, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne (jusqu'au rapport n°22), THONNATTE Lionel (jusqu'au rapport n°5) , TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILHAUD Régine a donné pouvoir à ARENA Antoine
BRUN Patricia a donné pouvoir à BONDIL Marc
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYEN Christelle
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
CAREL Serge a donné pouvoir à JUGY Daniel à partir du rapport n°22

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne jusqu'au rapport n°22
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
GUICHARD Laurence a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à VILLARON Bruno
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à BREMOND Danièle
BAILLE Denis a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia à partir du rapport n°23
CAZERES Benoit a donné pouvoir à HERMITTE Francis à partir du rapport n°24
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles à partir du rapport n°5

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
BALIQUE François
ROCHAT Jacques

Pierre SUZOR, rapporteur, expose ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » a été créé avec effet au 1er janvier 2017 par arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Provence Alpes Agglomération intègre la régie autonome à personnalité morale des Thermes de Digne-les-Bains.

Il vous a été proposé ce jour d'adopter les statuts modifiés de la Régie des Thermes de Digne les Bains.

Dans l'hypothèse où le Conseil aurait adopté la modification statutaire, il y a lieu de procéder à la désignation des membres élus du conseil d'administration de la Régie.

Conformément à l'article 10 des statuts de la régie des Thermes, outre deux représentants du personnel élus par leur instance, sept élus doivent être élus par le conseil communautaire pour former le conseil d'administration.

Madame la Présidente fait appel à candidature.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- SUZOR Pierre
- GRANET BRUNELLO Patricia
- BLANC Michel
- MARTELLINI Patrick
- MAGAUD Marie José
- OGGERO BAKRI Céline
- TEYSSIER Bernard
- DEVALCKENAERE Gilles
- THONNATTE Lionel

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par Madame NEBES Sandrine et Monsieur LE CORRE Thibaut.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 75

Nombre de bulletins : 75

Nuls : 0

Blancs : 3

SUZOR Pierre : 70 voix

GRANET BRUNELLO Patricia : 64 voix

BLANC Michel : 66 voix

MARTELLINI Patrick : 70 voix

MAGAUD Marie José : 67 voix

OGGERO BAKRI Céline : 65 voix

TEYSSIER Bernard : 66 voix

DEVALCKENAERE Gilles : 4 voix

THONNATTE Lionel : 3 voix
REINAUDO Patrick : 9 voix

Sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération au Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de Digne les Bains :

- SUZOR Pierre
- GRANET BRUNELLO Patricia
- BLANC Michel
- MARTELLINI Patrick
- MAGAUD Marie José
- OGGERO BAKRI Céline
- TEYSSIER Bernard

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le :
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglo et publié le
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

24 FEV. 2017

24 FEV. 2017



40 000 000
40 000 000

